

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 6-7

Artikel: Les trois premières semaines d'une école de recrues sont une chance pour les chefs de section
Autor: Monnerat, Ludovic
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les trois premières semaines d'une école de recrues sont une chance pour les chefs de section

Dès l'introduction d'Armée 95, le chevauchement école de sous-officiers – école de recrues et, par conséquent, l'absence de caporaux durant les trois premières semaines des écoles de recrues ont soulevé de nombreuses critiques : méthodologie inadéquate, marche du service médiocre, rentabilité insuffisante de l'instruction.

■ Lt Ludovic Monnerat¹

Ayant vécu cette période comme recrue en 1995, caporal en 1996 et lieutenant actuellement, l'auteur va tenter de montrer que ces trois premières semaines constituent au contraire une chance pour les chefs de section.

Instruction : exigence et perfection

La chance, c'est d'abord l'occasion de pouvoir instruire des recrues qui ne savent rien dans le domaine militaire. Le chef de section est celui qui, sur une terre vierge, jette les fondements de toute l'instruction militaire : exigence et perfection (ne laisser passer aucune erreur, fût-elle minime) sont indispensables et requièrent une attention de chaque instant. Ceci tant au niveau du contenu que des explications nécessaires ! Tolérer l'inexactitude deux jours durant, c'est s'exposer à quinze semaines de doutes. Or, de ce point de vue, la solitude du chef de section devient un

avantage : elle évite une possible confusion (les règlements ne précisent pas tout), et renforce la confiance, donc l'intégration au système militaire des recrues. Un chef, un terrain, une mission...

Cette confiance, bien entendu, est étroitement liée à la personne même du chef de section. Dans Armée 95, ce dernier devient un emblème, une figure de proue. L'homme que l'on suivra jusqu'au bout du monde – parce qu'on l'a suivi durant les premiers jours, où tout est nouveau – et qui a su ne pas décevoir ! Avec ses 347 jours de service au minimum au premier jour de l'école de recrues, le lieutenant est au bénéfice d'un savoir technique et d'une expérience incontestable ; c'est toutefois son autorité humaine qui est avant tout requise : il incarne l'exemple.

Cette chance est donc à double tranchant, car toute lacune dans l'instruction ou la conduite amputera son autorité, impliquera des compromissions qui feront vaciller tout l'édifice, dans l'esprit des hommes, vo-

lonté de service comprise. Au terme de ces trois semaines, chacun aura montré ce dont il est capable.

Instruction : ubiquité et grand écart !

Expérience faite, les journées d'un chef de section – c'est-à-dire le temps de travail effectif – oscillent entre 13 et 16 heures, le temps de sommeil moyen étant d'environ 5 heures. Malgré le soutien d'un sous-officier effectuant son premier cours de répétition (ce qui n'est pas une généralité), l'engagement très utile de membres du Corps des gardes-fortifications pour l'instruction technique, essentiellement la nouvelle technique de tir au fusil d'assaut, la charge de travail pour le lieutenant est immense et exclut un contrôle de l'instruction autre qu'au jour le jour. Par ailleurs, en trois semaines, les différences de niveau entre recrues se creusent, et une soirée consacrée à l'instruction supplémentaire ne peut en aucun cas y remédier : on travaille au niveau

¹Vient d'accomplir son service-pratique (anciennement paiement de galon) à l'École de recrues d'infanterie mécanisée à Bière.

section, le temps manque pour s'occuper de l'individu.

L'utilisation de postes d'instruction annexes, sous la direction éventuelle d'une recrue de qualité, ne constitue guère qu'un pis-aller: pour être rentables, ces postes doivent faire l'objet de contrôles, qui révéleront ces différences de niveau. L'instruction frontale, précédant un travail par paires intentionnellement inégales avec contrôle, se révèle plus rentable, mais le chef de section ne peut être partout. Même s'il délègue quelques responsabilités à certaines recrues, seule l'intégration de plusieurs sous-officiers dispensant une instruction technique à de petits groupes permet d'obtenir des résultats probants, de passer de l'apprentissage à l'entraînement. Tout le reste n'est qu'illusion.

Intégration des sous-officiers

Il faut en avoir conscience, à l'instant de procéder à cette intégration: le contact direct permanent entre recrues et lieutenant, la confiance réciproque acquise ne doivent pas obérer la mission des caporaux. Le chef de section doit impérativement se retirer derrière ceux-ci et respecter leur fonction de chef de groupe, par conséquent la voie hiérarchique. Les recrues savent bien que, dans la section, le leader, le dépositaire du savoir et de l'expérience, c'est le lieutenant. Un mise à l'écart des sous-officiers, comme cela survient parfois, trahit un échec de celui-ci.



Le Sturmgewehr 90 est disponible en deux versions: le modèle standard SG-550 et le modèle court SG-551. Ils sont tout deux équipés d'une crosse rabattable, d'un bipied et d'une visée de nuit. Ils sont conçus pour être indifféremment utilisables par des tireurs droitiers ou gauchers.

Cette intégration doit donc faire l'objet d'une préparation. Le caporal, avec ses connaissances techniques et méthodologiques, est bien préparé pour l'instruction; cependant, un groupe exige de lui qu'il s'acclimate rapidement à la section, à son esprit, à ses habitudes, ce qui est l'affaire de son supérieur direct. Si ses capacités techniques comme physiques méritent le respect, le sous-officier doit être adopté par les hommes pour être un vrai chef, c'est-à-dire qu'il doit conduire sans faire appel à son autorité formelle.

Armée: une autorité moderne

Les détracteurs de l'armée prétendent que la stricte hiérarchie militaire est anachronique, que, dans les entreprises, on tend à niveler les structures. C'est oublier que les cadres des compagnies des écoles de re-

crues sont miliciens, que l'instruction de base s'effectue dans des sections comprenant un chef pour 20 à 50 recrues.

Cela signifie que, dans notre armée, l'autorité formelle s'efface naturellement au profit de l'autorité technique et humaine. On ne perd plus de temps dans des activités de «cour de caserne», on ne répand plus le mépris par des chicanes de frustré, on s'attache à informer, à expliquer, à convaincre des individus traités en adultes. Les chefs, qui conduisent par leur exemple personnel, sont respectés pour leurs capacités, leur droiture et leur disponibilité, ou ne sont pas respectés. Comme au civil.

Cette modernité n'empêche pas la marche du service de conserver discipline et rigueur. Dès le départ, des principes sains doivent être appliqués: tout ce qui est ordonné est contrôlé, individuellement ou par

pointage, tout ce qui est incorrect doit être refait. Point besoin d'être grand clerc pour comprendre que, dans ce cadre, les hommes doivent s'organiser entre eux pour atteindre rapidement les buts fixés en terme d'ordre et de propreté.

Les relations école-compagnies

Afin de concrétiser leur chance, les chefs de section reçoivent, bien entendu, le soutien des cadres professionnels. Les plans de leçons préparés par les écoles sont indispensables, à cause en partie de leur contenu, car ce dernier doit de toute manière être adapté. Les cours de cadre permettent d'harmoniser l'instruction, de trouver une unité de doctrine pour tout ce qui touche les silences ou les ambiguïtés des règlements, de remettre à niveau l'instruction de cadres ne maîtrisant pas pleinement les nouveautés. Enfin, les supports d'instruction –

notamment pour l'instruction à la nouvelle technique de tir – deviennent rapidement des auxiliaires précieux.

Les écoles, surtout les écoles d'officiers, doivent toutefois veiller à ne pas refaire ce qui a été fait, et décharger le plus possible les cadres de milice d'une paperasserie superflue pour leur permettre de remplir leur mission première, à savoir l'instruction. La conduite par objectifs, telle qu'elle est définie dans le *Règlement de service 95*, s'applique également aux cadres professionnels: il est vain de vouloir collaborer dans la confiance avec des subordonnés responsables si l'on ordonne, non seulement les buts à atteindre, mais également l'organisation personnelle à adopter à cette fin.

Pour les professionnels, gare à la tentation de la tour d'ivoire! Les chefs de section et eux seuls, en définitive, créent la volonté de service, d'avance-

ment, qui permet à l'armée d'assurer son avenir.

Un bilan plus personnel

Les trois premières semaines des écoles de recrues, sans caporal, comportent donc, à mon sens, une majorité de points positifs. Le chef de section a la chance, non pas d'instruire parfaitement ses recrues, mais de former une section, c'est-à-dire un ensemble où chacun a sa place, où souffle un esprit positif et une volonté de relever les défis posés, un tout dont il est l'emblème, qui est prêt à le suivre, donc à travailler efficacement sous la conduite des sous-officiers. «Conduire des hommes est un honneur indissociable de la passion», ai-je appris au premier jour de mon école d'officiers. Les faits n'ont rien démenti!

L. M.